

HATIER
concours
ADMISSION

CRPE
2023

M2

Épreuve d'entretien

Laurence Chafaa
Elodie Foussard
Estelle Zuliani
Romain Zuliani

 **ÉPREUVE
ORALE**



Éducation Physique et Sportive



Développement et psychologie de l'enfant



Connaissance du système éducatif



Métier et motivation de l'enseignant

des podcasts
DE COACHING



HATIER CONCOURS

CRPE

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Motivation du candidat
et mises en situation professionnelle

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

DIRECTEURS DE COLLECTION

Micheline Cellier

Roland Charnay

Michel Mante

AUTEURS

Laurence Chafaa

Conseillère pédagogique de circonscription en Seine-Saint-Denis

Élodie Foussard

Inspectrice Éducation nationale, circonscription Argenteuil Nord,
département du Val-d'Oise, académie de Versailles

Estelle Zuliani

Conseillère pédagogique départementale en Éducation Physique et Sportive à Paris

Romain Zuliani

Conseiller pédagogique départemental en Éducation Physique et Sportive
en Seine-Saint-Denis



ÉDITION : Camille Mennesson
MAQUETTE : Stéphanie Hamel
MISE EN PAGES : Ici & ailleurs
SCHÉMAS : Vincent Landrin, Ici & ailleurs
ICONOGRAPHIE : Hatier Illustration

© Hatier, Paris 2022

Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit.

SOMMAIRE

INTRODUCTION : PRÉPARER LA DEUXIÈME ÉPREUVE ORALE

PARTIE 1 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

La connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant

CONNAISSANCES ET REPÈRES GÉNÉRAUX

CHAPITRE 1 L'EPS : finalités et instructions officielles	13
1. Les finalités de l'EPS	13
2. Horaires et organisation de l'enseignement en EPS	14
CHAPITRE 2 L'enseignement en EPS	19
1. Comment organiser son enseignement ?	19
2. Comment gérer l'hétérogénéité ?	26
3. Les modalités d'apprentissage	28
4. Le développement moteur des enfants de 0 à 6 ans	34
CHAPITRE 3 L'EPS et le système éducatif	37
1. La mixité en EPS : une voie vers l'égalité ?	37
2. EPS et école inclusive	39
3. La contribution de l'EPS aux parcours éducatifs	41
4. Le sport scolaire	44
5. Les grandes priorités nationales	45

CONTENUS DIDACTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

CHAPITRE 1 Produire une performance	47
📄 Le dossier : les activités athlétiques	47
Focus pour le concours : olympisme et paralympisme	63
💬 Au concours : des éléments pour élaborer son exposé	65
CHAPITRE 2 Adapter ses déplacements	73
📄 Le dossier : les activités de roue	73
Focus pour le concours : la natation	89
💬 Au concours : des éléments pour élaborer son exposé	94
CHAPITRE 3 S'exprimer devant les autres	103
📄 Le dossier : la danse de création	103
Focus pour le concours : la danse traditionnelle	116
💬 Au concours : des éléments pour élaborer son exposé	119
CHAPITRE 4 Coopérer et s'affronter collectivement ou individuellement	125
📄 Le dossier : les jeux collectifs	125
Focus pour le concours : les jeux sportifs coopératifs	137
💬 Au concours : des éléments pour élaborer son exposé	140

PARTIE 2 CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Évaluer la motivation et mises en situation professionnelle

1^{re} PARTIE DE L'ENTRETIEN ÉVALUER LA MOTIVATION DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Nouvelle épreuve : présentation du parcours

Projet et motivation professionnelle du candidat ou de la candidate admissible 151

2^e PARTIE DE L'ENTRETIEN MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE LIÉES AU SYSTÈME ÉDUCATIF 163

CHAPITRE 1 Les valeurs fondamentales de l'école 163

 **Le dossier** 163

1. Les valeurs de la République 163

2. L'école inclusive 165

3. La laïcité 167

4. Le citoyen de demain 170

5. Les parcours éducatifs pour lutter contre les discriminations 173

6. La lutte contre les violences en milieu scolaire 175

 **Au concours : des éléments pour se mettre en situation** 178

CHAPITRE 2 Le cadre réglementaire 183

 **Le dossier** 183

1. L'histoire du système éducatif français 183

2. L'organigramme de l'Éducation nationale 186

3. Les lois qui régissent le système éducatif 186

4. Le métier de professeur des écoles : des droits et des devoirs 189

5. Les enjeux et défis de l'école du XXI^e siècle 192

6. Les évaluations nationales et internationales 194

 **Au concours : des éléments pour se mettre en situation** 197

CHAPITRE 3 Enseigner, apprendre 203

 **Le dossier** 203

1. La psychologie et le développement de l'enfant 203

2. La relation maître-élève 206

3. Les projets de classe et sorties scolaires 214

4. Les outils de construction des apprentissages 216

5. La maternelle : une école spécifique 222

 **Au concours : des éléments pour se mettre en situation** 226

CHAPITRE 4 Un projet collectif 233

 **Le dossier** 234

1. Le fonctionnement de l'école, un projet collectif 234

2. Les dispositifs d'aides pour la réussite des élèves 238

3. L'éducation prioritaire 240

4. Les parents 242

5. Les collectivités territoriales 245

 **Au concours : des éléments pour se mettre en situation** 248

ANNEXE 255

INTRODUCTION

Préparer la deuxième épreuve orale

1 Les épreuves d'admission du CRPE

Les épreuves d'admissibilité et d'admission du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) ont pour objectif d'évaluer le degré de maîtrise du candidat ou de la candidate dans plusieurs disciplines. La polyvalence est une des composantes majeures évaluée par le jury ainsi que la capacité du candidat ou de la candidate à enseigner et à élaborer des situations d'apprentissage.

Ces épreuves sont régies par la publication au *JORF* n° 0025 du 29 janvier 2021. Les modalités pour les épreuves orales d'admission sont les suivantes :

PREMIÈRE ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve de leçon

Conception et animation d'une séance d'enseignement en français puis en mathématiques, présentation suivie d'un entretien.	Durée de l'épreuve : 1 heure – 30 minutes de français (dont 10 à 15 minutes d'exposé puis un entretien) ; – 30 minutes de mathématiques (dont 10 à 15 minutes de présentation puis un entretien).	Notée sur 20 points, coefficient 4, la note 0 est éliminatoire.
Évaluer chez le candidat ou la candidate : – les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques ; – la maîtrise des compétences pédagogiques.	Préparation : – 2 heures pour les exposés ; – 40 minutes pour l'entretien avec le jury à partir de questions complémentaires.	

DEUXIÈME ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION¹

Épreuve d'entretien :

- durée totale 1 heure 5 min
- notée sur 20 points, coefficient 2, la note de 0 à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

1. En annexe, le déroulé de l'épreuve, p. 255.

Première partie – L'EPS Évaluer chez le candidat ou la candidate : – sa connaissance de l'enseignement de l'éducation physique et sportive ; – ses connaissances scientifiques en matière de développement et de psychologie de l'enfant ; – sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.	EPS : 30 minutes – 15 minutes d'exposé maximum ; – 15 minutes d'entretien avec le jury. <i>Préparation 30 minutes pour l'EPS.</i>	– 10 points pour l'EPS.
Seconde partie – CSE, motivation et mises en situation professionnelle Évaluer chez le candidat ou la candidate : – la motivation ; – l'aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein de l'institution ; – la connaissance des valeurs de la République dont la laïcité et les exigences du service public.	Épreuve d'entretien : 35 minutes – 15 minutes d'entretien sur le parcours dont 5 minutes de présentation par le candidat ou la candidate ; – 20 minutes d'échange autour de deux mises en situation professionnelle.	– 10 points pour l'épreuve d'entretien.

2 La deuxième épreuve orale d'admission

2.1. Nature de l'épreuve

Cette deuxième épreuve d'admission, dont la préparation fait l'objet de cet ouvrage, se déroule en deux parties.

► L'EPS

Le jury soumet au candidat ou à la candidate un sujet, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance. Il revient ensuite au candidat ou à la candidate de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support pour élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

L'épreuve s'organise de la manière suivante :

- un exposé qui ne saurait excéder 15 minutes ;
- un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie (15 minutes ou plus si l'exposé du candidat a duré moins de 15 minutes).

► Connaissance du système éducatif :

motivation du candidat et mises en situation professionnelle

Cette deuxième partie consiste tout d'abord en un exposé de cinq minutes construit à partir de la fiche individuelle (ou fiche de candidature) de renseignements sur le parcours du candidat ou de la candidate remise au préalable. Cet exposé est suivi de 10 minutes d'entretien avec le jury permettant d'évaluer la projection dans le métier, la motivation et la capacité à transformer ses expériences antérieures en compétences professionnelles.

Le jury propose ensuite deux mises en situation professionnelle au candidat ou à la candidate (20 minutes d'entretien), l'une d'enseignement et la seconde en lien avec la vie scolaire. Le candidat ou la candidate analyse ces deux mises en situation professionnelle au regard des valeurs de la République dont la laïcité et des exigences du service public. Le jury évalue la capacité du candidat ou de la candidate à faire connaître et partager ses valeurs et exigences.

② 2. Se préparer tout au long de l'année

► Approfondir ses connaissances didactiques

Il est important pour le candidat ou la candidate de prouver lors des entretiens qu'il s'est **approprié des savoirs en didactique**. Le jury sait que les compétences professionnelles sont en cours d'acquisition, mais le candidat ou la candidate doit montrer qu'il possède les connaissances de base liées au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation et une réelle volonté de les approfondir.

Ainsi, pour la première partie de l'épreuve, en EPS, il est nécessaire de **connaître les spécificités de chaque activité physique et sportive (APS)** et d'être capable de les mettre en relation avec l'objectif ou le champ d'apprentissage dans les programmes.

La connaissance des textes mais aussi du développement de l'enfant et la capacité à faire le lien permanent entre ceux-ci et des propositions de mise en œuvre de situation d'enseignement seront remarquées et appréciées par le jury.

► Connaître l'actualité de l'éducation

Suivre l'actualité politique et pédagogique autour des questions liées à l'enseignement est important. De nombreux dossiers sont ouverts (éducation prioritaire, réussite éducative, formation des enseignants, valeurs de la République, égalité filles-garçons à l'école, lutte contre le harcèlement...) et font l'objet de débats et de décisions. Le candidat ou la candidate doit montrer la qualité de son information et la fiabilité de ses sources (sites du ministère de l'Éducation nationale, Éduscol, médias reconnus pour leur fiabilité).

► Établir un planning de révision

Il faut donc s'organiser sérieusement et inscrire sa préparation dans un cadre réaliste.

Il s'agit non seulement de planifier des temps de mémorisation d'informations institutionnelles mais également des moments d'approfondissement sur certaines problématiques (la différenciation pédagogique, par exemple). Il faut avoir réfléchi aussi aux problèmes posés par la mise en œuvre des situations pédagogiques dans tous les niveaux de classe. Enfin, il est nécessaire de prévoir des entraînements oraux dans les conditions réelles de l'épreuve (respect du temps imparti). En effet, aucun dépassement de la durée autorisée pour l'exposé n'est accepté.

Ressources à consulter.

Le site du MEN.



Le site Éduscol.



La bibliothèque des rapports publics.



Le Monde éducation.



② 3. Se préparer le jour de l'épreuve

► S'approprier le sujet proposé

Le candidat ou la candidate s'efforcera de **faire une analyse approfondie des sujets proposés par le jury** et évitera de plaquer des concepts et une problématisation artificielle. En effet, il s'agit de montrer sa capacité à s'affranchir d'un discours formaté et stéréotypé pour produire des réponses adaptées et réfléchies aux questions posées. Il conviendra de faire preuve d'esprit critique, de proposer des pistes pédagogiques réfléchies en prenant réellement en compte la réalité des élèves sans se contenter de réciter une liste d'activités pré-établies.

► Construire son exposé

Le jury apprécie un **propos clair et précis**. Un discours synthétique et organisé retiendra plus facilement l'attention qu'un foisonnement d'idées, exposées sans logique ni structure. Ainsi, l'exposé comportera une brève introduction annonçant le plan ou les points importants qui seront abordés, un développement aux parties bien distinctes et, éventuellement, une courte conclusion.

Une présentation structurée témoigne de la capacité du candidat ou de la candidate à organiser sa pensée et à exposer son propos de manière explicite. C'est en effet une des qualités professionnelles appréciée chez les futurs professeurs des écoles.

► Utiliser un langage clair et précis

Le candidat ou la candidate devra **posséder et maîtriser le vocabulaire institutionnel de base** (séquence, séance, concept, notion, objectif, activité...). Attention cependant aux termes dont la signification est mal connue ou au jargon inapproprié : le jury saura faire la différence à travers la capacité du candidat ou de la candidate à donner des exemples précis ou des applications concrètes dans la classe. Ce dernier utilisera une **expression de qualité** en bannissant le langage familier. Il veillera à produire des phrases syntaxiquement correctes afin de montrer sa capacité à utiliser une langue orale normée. Enfin, il est déconseillé de lire ou réciter son exposé.

► Être à l'écoute des questions

Les qualités d'écoute et la capacité de réflexion seront également appréciées.

Le jury préfère un candidat ou une candidate posé, aux réponses construites et claires plutôt qu'un candidat ou une candidate pressé aux réponses erronées ou incomplètes.

Par ailleurs, la structuration de l'exposé aide à respecter le temps de parole imparti.

À SAVOIR

Mettre toutes les chances de votre côté :

- en arrivant à l'heure (anticiper les imprévus) ;
- en gardant une distance et une posture professionnelle avec le jury ;
- en ayant à l'esprit que c'est le candidat qui répond aux questions du jury et non l'inverse ;
- en ne citant que des références maîtrisées (le jury pourrait demander de développer un concept abordé par le candidat ou la candidate, il est donc nécessaire d'être en mesure de le faire) ;
- en se présentant avec une tenue vestimentaire adaptée ;
- en recourant à un langage soutenu.

🎧 Un podcast pour plus de conseils le jour de l'entretien.



EPS

La connaissance scientifique
du développement et
de la psychologie de l'enfant

PARTIE 1

- **Connaissances
et repères généraux 13 à 46**
- **Contenus didactiques
et pédagogiques 47 à 146**